

MONTHEY Deux étudiants de l'Ecole de commerce analysent la fiscalité et parafiscalité des 9 communes du district.

Impôts et taxes passés au scanner

NICOLAS MAURY

«La parafiscalité a une certaine importance pour savoir si une commune est meilleur marché qu'une autre. Mais en dernière analyse, le facteur fiscal reste déterminant», notent Florian Walter et Benjamin Reuse.

Les deux étudiants à l'Ecole de commerce de Monthey ont analysé ces deux données sur les neuf communes du district de Monthey. Leur but: établir une synthèse permettant de définir lesquelles sont les plus et les moins attractives. «D'un point de vue fiscal, l'observation a été facile à réaliser», soulignent-ils. «Nous avons pris en compte le coefficient – plus il est élevé, plus le montant de l'impôt est haut – et l'indexation qui sert à compenser la progression à froid. Si l'on se base uniquement sur ces chiffres, Port-Valais pointe au premier rang.»

Le travail devient plus ardu lorsque la parafiscalité entre en jeu. «Chaque collectivité publique ayant des modes de calcul différents pour les taxes sur les ordures, l'eau potable et les eaux usées, il a fallu unifier les données.» Au final, l'analyse porte sur six cas précis. Les trois premiers concernent des célibataires disposant de 50 000, 80 000 et 120 000 francs de revenus. Les trois autres se focalisent autour de couples mariés avec deux enfants, avec là aussi 50 000, 80 000 et 120 000 francs de revenus. «Même en tenant compte de cet aspect, le célibataire aura intérêt à s'établir à Port-Valais, qui sort chaque fois en tête. Mais dans le cas de la famille avec enfants, Troistorrents prend la première place.»

Des variations apparaissant selon les pré-supposés de départ, établir un classement définitif est impossible. Mais des tendances assez nettes se dessinent. «Port-Valais, Troistorrents et Vionnaz occupent généralement le podium. A contrario, Val-d'Illiez, Champéry et Saint-Gingolph sont toujours à la traîne. Quant à Monthey, Collombey-Muraz et Vouvry, ils sont dans le ventre mou. Les trois meilleurs classés vivent, du moins partiellement, du tourisme. Troistorrents et Vionnaz

avec les Portes du Soleil, Port-Valais avec ses parcs d'attractions. Cela joue sans doute un rôle. Mais Champéry, qui est dans le même cas, pointe en queue de classement. Ce facteur n'explique donc pas tout.»

Leur travail, Florian Walter et Benjamin Reuse l'ont transmis au préfet, à l'Antenne Région Valais romand, au secrétariat du Conseil des présidents et aux communes. «Plusieurs nous ont répondu en indiquant être très contentes, car notre recherche leur donne un moyen de comparaison. D'autres, qui veulent justement revoir leurs règlements, vont s'appuyer sur nos chiffres pour le faire.»

Quand on leur demande si leur étude les incitera à réfléchir avant de choisir leur futur lieu de domicile, les deux jeunes gens – 19 et 20 ans – sourient. «Moi, j'habite à Vionnaz qui s'en tire plutôt bien», glisse Benjamin Reuse. Florian Walter rebondit: «Moi, je suis sur Monthey. Et pour le moment, mes parents payent les impôts. Alors ce n'est pas trop mon souci!»

Pour se procurer l'étude: reuse.benjamin@netplus.ch



D'après les cas analysés par Benjamin Reuse et Florian Walter, Port-Valais, Troistorrents et Vionnaz se retrouvent sur le podium. Val-d'Illiez, Champéry et Saint-Gingolph ferment la marche. CHRISTIAN HOFMANN

L'AVIS DE...



SONIA TAUSS-CORNUT

MUNICIPALE DES FINANCES DE PORT-VALAIS

Un équilibre entre citoyens et nouveaux contribuables

Cette analyse confirme tous les efforts que nous avons entrepris depuis des années en termes fiscaux, notamment à travers l'indexation, pour rester compétitifs. Notre politique avantageuse a pour but d'attirer de nouveaux contribuables mais se veut aussi un cadeau aux citoyens en compensation de l'augmentation des taxes relatives aux services autofinancés. Vu notre position géographique excentrée, c'est aussi un moyen de compenser les problèmes de transports. En termes de parafiscalité, Troistorrents nous passe devant dans certains cas de figure. Mais globalement, nous restons très attractifs. En principe, le Conseil n'a pas décidé de toucher à la fiscalité. Les comptes 2013 que nous bouclons actuellement nous confortent dans cette analyse. Notre base fiscale est intéressante et le restera, compte tenu de la proximité de la Riviera et des Vaudois qui s'établissent chez nous. **NM**

DEUX QUESTIONS À...



BERTRAND DUCHOUD PRÉSIDENT DE SAINT-GINGOLPH

«La future Côte d'Azur du Valais»

Saint-Gingolph pointe en queue de classement. Pourquoi?

L'essentiel de nos ressources dépend de l'imposition des particuliers, faute d'espace suffisant pour développer des industries génératrices de revenus. En parallèle, nous avons les mêmes contraintes et obligations que nos voisins, avec le facteur supplémentaire de l'éloignement géographique. Le maintien de services en périphérie – poste, transports publics, école... – demande une énergie politique. A chaque fois, nous faisons face à ces engagements et à ces contraintes.

Allez-vous introduire des modifications en termes de taxes et/ou fiscalité?

Une réflexion est engagée afin de développer une parafiscalité permettant de transférer les charges directes pesant sur le citoyen vers une taxation plus juste répartie sur l'ensemble des utilisateurs (résidences secondaires...).

Nous avons aussi le souci de diversifier notre économie en élargissant le panel de services. A l'exemple de Saint-Gingolph Energia SA, nous valorisons nos ressources – turbinage des eaux potables – avec le projet de renforcer le captage et l'exploitation de la Morge. Nous planchons en outre sur l'avenir en créant de nouvelles ressources – bois de chauffage centralisé et eaux potables –, ainsi qu'en générant de nouveaux services tels qu'appartements protégés et magasin solidaire/gîte.

Notre vision ne s'arrête pas à un constat mais à une volonté d'évolution positive de notre santé financière. Notre village n'a pas encore les charmes de la splendide mariée de demain, mais il en a le potentiel. Nous ne voulons pas augmenter les impôts mais espérons, en fonction de cette évolution à moyen terme, les diminuer de manière réfléchie. Saint-Gingolph deviendra une perle au bord du lac. Un jour, ce sera la Côte d'Azur du Valais... avec la même attractivité! **NM**

PUBLICITÉ

TISSOT
SWISS WATCHES SINCE 1853

TISSOT LUXURY AUTOMATIC
JUSQU'À 80 HEURES
DE RÉSERVE DE MARCHÉ

TISSOT.CH

